



UN CADEAU POUR LA SEMAINE DES PROS ?

Lors de la mise à jour économique du gouvernement du Québec le 21 novembre dernier, nous avons appris l'ajout de 500 nouvelles ressources professionnelles dans les écoles primaires.

Le SPPECCQ(CSQ) se réjouit de cette annonce et souhaite que cette nouvelle mesure budgétaire soit protégée afin d'éviter que les commissions scolaires et les établissements utilisent l'argent à d'autres fins comme c'est le cas actuellement lorsque les mesures sont transférables.

Le ministre affirme qu'il y a 1500 ressources de plus dans les écoles cette année. Or, nous savons qu'actuellement seulement 250 sont des ressources professionnelles.

Au Cœur et Centre-du-Québec ce sont sept (7) ressources professionnelles régulières de plus sans compter les ajouts en surnuméraires, encore trop nombreuses et qui nuisent à l'attraction et la rétention du personnel professionnel.

La FPPE (CSQ) a déjà interpellé le ministre à ce sujet afin qu'il protège cette nouvelle mesure s'il ne veut pas rater sa cible.

À suivre ...



Syndicat du personnel professionnel de l'Éducation
du Cœur et du Centre-du-Québec (CSQ)

INFOLETTRE

Volume 2 / Numéro 2

SEMAINE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL 2017

Cette semaine a été soulignée du 20 au 24 novembre dernier et le lancement s'est fait en conférence de presse à Trois-Rivières le 17 novembre. Plusieurs activités se sont déroulées dans chacune des unités. Déjeuners, conférences, 4 à 7, colloque, autant de diversités pour souligner la reconnaissance de votre contribution essentielle à l'école publique et de rappeler que TOUT LE MONDE Y GAGNE. Merci de votre participation et merci d'être là !

POUR MIEUX VOUS REPRÉSENTER

Afin de mieux s'acquitter de leur tâche de représentation, les personnes déléguées à tous les paliers syndicaux ont besoin de connaître votre réalité et votre opinion sur des enjeux éducatifs et sociaux portés en Fédération (FPPE) et en Centrale (CSQ). Vos représentants syndicaux se doivent de porter les préoccupations et les aspirations de la majorité des membres qu'ils représentent. C'est pourquoi il arrive qu'on vous invite à répondre à des sondages; parfois pour un corps d'emploi en particulier afin de raffiner un discours politique, d'autres fois plus globalement sur l'organisation du travail et plus large encore comme le dernier sondage CSQ sur le numérique. Sachez que lorsque vous prenez le temps d'y répondre, vous contribuez à une meilleure représentation locale et nationale de vos professions. Merci de faire la différence!

CADRE DE RÉFÉRENCE SUR LA PRÉSENCE POLICIÈRE

Depuis de nombreuses années, la CSQ s'implique dans différentes initiatives afin d'assurer des milieux éducatifs plus sécuritaires. Parmi ces initiatives, on compte le Cadre de référence sur la présence policière dans les établissements d'enseignement. Le présent document constitue une mise à jour du cadre de référence publié en 2010 et tient compte des modifications apportées à la Loi sur l'instruction. Il inclut notamment des aspects touchant les fouilles à nu dans les établissements d'enseignement.

Nous contacter

SPPECCQ-CSQ

Bureau administratif
2057 ave des Coopérants
C.P. 1414
Trois-Rivières, G9A 5L2
Tél. : 819.693.1442
Télé : 819.693.3790
syndicat@sppeccq.org
www.sppeccq.org

LE BUREAU EXÉCUTIF :

Jean Martineau
Président
819.693.1442
syndicat@sppeccq.org

Olivier Patoine
Vice-président
Délégué, unité Des Chênes
819.461.8245
deschenes@sppeccq.org

Gérald Garceau
Vice-président
Délégué, unité du Chemin-du-Roy
819.383.9831
cheminduroy@sppeccq.org

Hélène Dion
Vice-présidente
Déléguée, unité de L'Énergie
819.383.9802
energie@sppeccq.org

Geneviève Paquet
Vice-présidente
Déléguée, unité des Bois-Francis
819.352.3152
boisfrancis@sppeccq.org

Daniel Allard
Vice-président
Délégué, unité de la Rivéraine
819.609.4473
riveraine@sppeccq.org

LE SECRÉTARIAT

Marjolaine Bernier
Secrétaire de gestion
819.693.1442

GUIDE JEUNES TRANS ET NON BINAIRES

Pour votre information, nous vous présentons une version électronique du guide *Mesures d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non binaires* – [Guide pour les établissements d'enseignement](#). Vous pouvez vous procurer la version papier en vous adressant à votre syndicat : syndicat@sppeccq.org

SESSION DE PRÉPARATION À LA RETRAITE (AREQ-CSQ)

À nouveau, l'Association des retraitées et retraités de l'Éducation et des autres services publics du Québec (CSQ) offre une session de formation afin de se préparer à la retraite. Si vous êtes à deux ans de prendre votre retraite, cette session pourrait vous intéresser. [Pour en savoir plus et pour vous inscrire...](#)

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI – VIGILANCE !

Des projets associés aux Carrefours jeunesse-emploi soulèvent actuellement des inquiétudes localement et partout au Québec dans les écoles et les centres. La Fédération s'inquiète d'une intrusion dans les champs d'action du personnel professionnel. Nous comptons donc sur vous pour nous faire part des situations où il est évident que le concept de complémentarité n'est pas respecté puisque des ressources des CJE (via les différents projets) font, ou s'approprient à faire, des tâches qui devraient être effectuées par du personnel professionnel. Faites-nous parvenir un courriel explicatif. syndicat@sppeccq.org Merci.

CONGÉ PARENTAL ET RÉGIME DE RETRAITE (RREGOP)

Maman, papa, n'oubliez pas les répercussions de votre congé sur votre régime de retraite ! [Pour en savoir plus...](#)

CARTE DE MEMBRE NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES

Les cartes de membres pour le nouveau personnel professionnel ont été envoyées par la poste ; si vous n'avez rien reçu c'est sans doute parce que nous n'avons pas reçu votre formulaire d'identification. [Complétez-le ici](#) et retournez-le signé à nos bureaux par la poste ou par courriel.

NOUVELLES DE LA FPPE

Votre syndicat est affilié à la Fédération des professionnelles et professionnels de l'Éducation du Québec (FPPE-CSQ). Elle fait le point sur les dernières représentations politiques et des actions pour promouvoir les services professionnels au niveau national. Si vous avez manqué la dernière *Passerelle* sur notre page Facebook, voici la [dernière publication](#).

La validation de la clientèle : [Modifications importantes !](#)

Rapprocher l'argent des écoles : [les effets pervers d'une fausse « bonne idée »](#)

CONNAISSEZ-VOUS VOS CONDITIONS DE TRAVAIL ?

QUIZZ

1. Après avoir eu un enfant, vous voulez revenir au travail à 80%, y a-t-il un congé qui vous le permet ?
 - a. Non, c'est les RH qui décident. Si elles veulent que vous reveniez à 100% vous n'avez pas le choix.
 - b. Oui, vous devez prendre le congé prévu au RQAP (Régime québécois d'assurance parentale)
 - c. Oui, vous pouvez demander un congé partiel sans traitement
2. Si vous n'avez pas de gardienne disponible immédiatement au retour de votre congé maternité, quelles options s'offrent à vous ?
 - a. Aucune, vous devez quand même retourner au travail
 - b. Vous devez prendre des jours de vacances en anticipé
 - c. Vous pouvez prendre un congé pour responsabilités familiales (de 10 jours maximum)
 - d. Vous pouvez emmener votre enfant au travail
3. Vous avez un contrat de régulier ou régulière à temps plein 35h et vous voulez réduire votre temps de travail à 4j/semaine (réduction de tâche) est-ce que cela affectera votre RREGOP ?
 - a. Oui, je vais devoir travailler plus longtemps
 - b. Oui, mais je peux « racheter » mon 20%
 - c. Non, je continue de cotiser au régime de retraite comme si je travaillais à temps plein, mais je dois toujours être titulaire de mon poste à temps plein
 - d. Oui, mais ça en vaut la peine !

RÉPONSES :

1. C (cc 5-13.33)
2. C (cc 7-04.07)
3. C

